

Conseil Communautaire

Délibération n°492026

Mercredi 29 avril 2026 – 16h00



L'an deux mille vingt-six et le 29 avril à 16h00, le conseil de la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saussines, sous la présidence de monsieur Jérôme BOISSON, Président de ladite Communauté.

Nombre de membres en exercice : 47

Présents : MM. Loïc FATACCIOLI, Jacques GRAVEGEAL, Jean-Jacques ESTEBAN, Mme Dominique LONVIS, MM. Denis DEVRIENDT, Patrick MARY, Mmes Paulette GOUGEON, M. Gilles FLUTET, Mmes Viviane BONFILS, Corinne POLERI, M. Patrick CIROU, Mmes Sylvie THOMAS, Sonia MOKADDEM, MM. Nicolas SEVERAC, Pascal CHABERT, Mme Océane SION, M. Yvan GORONESKOUL, Mme Marie PAPAÏX, M. Jean-Louis MANIEZ, M. Anthony BELIN, Mme Julia PLANE, M. Jean CHARPENTIER, Mmes Dorothée GARCIA, Isabelle AUTIER, MM. Olivier LARCHER, Fabrice FENOY, Mme Marie PELLET-LAPORTE, MM. Sofiane GOUASMI, Patrice SPEZIALE, Mme Anne-Sophie DIAZ, MM. David COULOMB, Geoffrey SOMMER, Yves QUESADA, Michel BARON, Laurent GARCIA, David JEANJEAN, Jean-Antoine OTALORA, Mme Isabelle DE MONTGOLFIER et M. Jérôme BOISSON.

Absents Représentés : M. Laurent GRASSET représenté par Paulette GOUGEON, M. René HERMABESSIERE représenté par Marie PAPAÏX, Mme Lyliane LACROIX représentée par Viviane BONFILS, M. Stéphane DALLE représenté par Olivier LARCHER, M. Jean-Luc CHADORNE représenté par Marie PELLET-LAPORTE, Mme Julie CROIN représentée par Patrice SPEZIALE, M. Nicolas GECELE représenté par David COULOMB, Mme Stéphanie GARAND représentée par Yves QUESADA et M. Christophe CALVET représenté Laurent GARCIA.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle DE MONTGOLFIER.

Objet : Attribution de subventions au titre de la Politique de la Ville - Programmation 2026

Madame Sylvie Thomas, Vice-Présidente déléguée à la cohésion sociale et territoriale, expose au conseil que dans le cadre du Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 » de Lunel Agglo, un appel à projets a été lancé auprès des opérateurs au titre de l'exercice 2026.

Le comité de validation de la programmation 2026 du Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 » de Lunel Agglo, rassemblant les différents partenaires concernés, s'est réuni le jeudi 12 mars à Lunel et a retenu les projets suivants, pour une enveloppe financière s'élevant pour la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo à 94 700€.

Il est rappelé que l'ensemble des associations concernées sont signataires de la Charte du respect des valeurs de la république, de la laïcité et de la citoyenneté.

Organisme	Intitulé du projet	Coût global du projet	Montant subvention demandée par l'association	Montant subvention proposée par Lunel Agglo
DEFIS 1 : EMPLOI ENTREPRENARIAT ET INSERTION PROFESSIONNELLE		807 520 €	35 500 €	31 500 €
ADIE	ENCOURAGER LA CRÉATION D'ENTREPRISE DES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI DANS LE QPV DE LUNEL, GRACE A UN FINANCEMENT ET ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉS	15 585 €	1 500 €	1 000 €
AIRDIE - FRANCE ACTIVE OCCITANIE	FRANCE ACTIVE POUR L'ENTREPRENEURIAT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE	3 157 €	1 000 €	500 €
AMS GRAND SUD	SAVOIRS PLUS	20 305 €	4 000 €	3 500 €
BGE SUD OUEST	CITÉS LAB LUNEL	75 528 €	12 000 €	12 000 €
COMPAGNONS BATISSEURS	CHANTIER SOLIDAIRE JEUNES A LUNEL	17 000 €	3 000 €	2 500 €
ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE OCCITANIE	MINI ENTREPRISES : UN OUTIL D'EMANCIPATION POUR LES JEUNES	12 000 €	4 000 €	4 000 €
FACE HÉRAULT	FACE ENERGIE SPORT	10 900 €	3 000 €	1 500 €
REBONDS	PARCOURS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL SPORT EMPLOI - PASSE	28 500 €	2 000 €	1 500 €
REGIE D'EMPLOIS ET DE SERVICES	RELAIS VÊTEMENTS ET LAVERIE SOLIDAIRE	364 214 €	2 500 €	2 500 €
REGIE D'EMPLOIS ET DE SERVICES	MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DU TERRITOIRE ET DES QPV	260 331 €	2 500 €	2 500 €
DEFI 2 - CADRE DE VIE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE		41 780 €	3 475 €	1 475 €
AU P'TIT RENDEZ-VOUS	CRÉER UN ESPACE DE VIE ASSOCIATIF LUDIQUE ET CONVIVIAL AU CŒUR D'UN QPV	7 240 €	1 475 €	475 €
SECOURS POPULAIRE	ÉCHANGES, CRÉATION, ÉMANCIPATION	34 540 €	2 000 €	1 000 €
DEFIS 3 : ACCES AUX DROITS, SANTE ET LIEN SOCIAL		96 549 €	18 500 €	13 500 €
AMS GRAND SUD	ATELIERS ÉLAN: FAVORISER L'INSERTION SOCIALE, FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE DES HABITANTS DES QPV DE LUNEL	41 100 €	7 500 €	6 000 €
CLCV	AGIR ENSEMBLE POUR AMELIORER MON PROJET HABITAT	9 149 €	3 000 €	1 000 €

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HÉRAULT	POINT.FR - LUNEL	27 300 €	4 500 €	3 500 €
MRAP	AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE, CITOYENNE ET FAMILIALE	19 000 €	3 500 €	3 000 €
DEFI 4 - EDUCATION JEUNESSE		337 918 €	50 875 €	37 225 €
A.D.I.B - Atelier Découverte et Initiation à la Bd	CREATION D'UN MANGA / BD SUR LE THEME DES INCIVILITES AVEC LES ENFANTS DES QPV DE LUNEL	10 000 €	5 000 €	3 000 €
ART DE THALIE	VACANCES ADOS SCENE IMPRO (VASI): LE THÉÂTRE FAIT SON CINÉMA	14 080 €	2 000 €	1 850 €
ARTS ET CULTURES	OUVRE TOI AU MONDE - DÉPASSE TON QUARTIER	25 622 €	2 000 €	2 000 €
BOITE A MALICE	SCENE OUVERTE	22 865 €	3 000 €	2 500 €
CAUSONS ÉCRANS	LUNEL EN SCENE	24 000 €	3 000 €	1 000 €
CAUSONS ÉCRANS	PRÉVENTION ÉCRANS	24 000 €	3 000 €	2 500 €
ESPERANCE JEUNESSE	ACCES A LA CULTURE	10 200 €	2 500 €	2 000 €
ESPERANCE JEUNESSE	PASSERELLE VERS LA CITOYENNETÉ	10 400 €	2 500 €	2 500 €
ESSOR SAVOIRS ET PARTAGE	STAGE DE RENFORCEMENT DES SAVOIRS	11 275 €	5 275 €	5 275 €
HERAULT SPORT	SPORT POUR TOI	84 160 €	2 500 €	500 €
L'ARBRE A PALABRES	FAMILLE EN VERT	22 400 €	5 000 €	2 500 €
LES PETITS DEBROUILLARDS	LA TETE ET LES JAMBES - LES SCIENCES EN MOUVEMENT : BOUGER, EXPLORER, COMPRENDRE	9 444 €	2 500 €	2 000 €
PÊCHEURS D'IMAGES	ATELIERS VIDEO JEUNES STAGE D'EDUCATION A L'IMAGE	10 600 €	1 000 €	1 000 €
PÊCHEURS D'IMAGES	PASSEURS D'IMAGES : L'ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES : CHANGEONS DE SCÉNARIO !	12 100 €	1 000 €	1 000 €
POINT RAW	CLIP LAB	9 400 €	1 100 €	1 100 €
SHAM SPECTACLES	PROJET CIRQUE	11 072 €	4 000 €	2 000 €
US LUNEL	INSERTION PAR LE SPORT	13 800 €	2 500 €	2 000 €
US LUNEL	US LUNEL VACANCES	12 500 €	3 000 €	2 500 €

AXE TRANSVERSAL : EGALITE FEMMES HOMMES		49 270 €	7 000 €	4 000 €
ENTRE FEMMES	L'EMANCIPATION DES FEMMES	9 570 €	1 500 €	1 500 €
FEMMES ET PARTAGE	FEMMES ET PARENTALITÉ	22 200 €	3 000 €	500 €
PLANNING FAMILIAL	POUR SUIVRE LA DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ SEXUELLE DES FEMMES SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LUNEL EN DÉVELOPPANT LA PAIR-AIDANCE	17 500 €	2 500 €	2 000 €
AXE TRANSVERSAL : PARTICIPATION DES HABITANTS		28 770 €	4 000 €	4 000 €
ARTS ET CULTURES	LES RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES	14 370 €	1 500 €	1 500 €
QUATRE VINGT TREIZE LETTRES	LA DICTÉE GÉANTE DE LUNEL	5 000 €	1 500 €	1 500 €
VOYAGES CULTURELS	LECTURE EN MOUVEMENT	9 400 €	1 000 €	1 000 €
AXE TRANSVERSAL : LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION		23 322 €	4 000 €	3 000 €
BOITE A MALICE	INTERVENTION DE THÉÂTRE FORUM SUR LE THEME DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS - VRL	23 322 €	4 000 €	3 000 €
TOTAL		1 385 129 €	123 350 €	94 700 €

Monsieur le Président demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

Où l'exposé de **madame la Vice-Présidente** et après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité :

APPROUVE la mise en place des actions listées ainsi que l'attribution des subventions de la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo correspondantes, hors Ligue de l'Enseignement de l'Hérault, le MRAP et les Petits Débrouillards, conformément au tableau ci-dessus présenté,

Le conseil à la majorité des voix, 4 contre (M. Anthony Belin, Mme Julia Plane, M. Jean Charpentier et Mme Dorothée Garcia) :

APPROUVE la mise en place des actions listées ci-dessous ainsi que l'attribution des subventions de la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo correspondantes,

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HÉRAULT	POINT.FR - LUNEL	27 300 €	4 500 €	3 500 €
MRAP	AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE, CITOYENNE ET FAMILIALE	19 000 €	3 500 €	3 000 €
LES PETITS DEBROUILLARDS	LA TÊTE ET LES JAMBES - LES SCIENCES EN MOUVEMENT : BOUGER, EXPLORER, COMPRENDRE	9 444 €	2 500 €	2 000 €

AUTORISE monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Monsieur le Président

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

POUR EXTRAIT CONFORME

Jérôme BOISSON
Président de la Communauté
d'Agglomération Lunel Agglo

POUR EXTRAIT CONFORME

Isabelle DE MONTGOLFIER
Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture le
Publication du

12/05/2026



Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 034-243400520-20260512-492026-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Communauté d'Agglomération Lunel Agglo
152, chemin des merles - CS 90229 – 34 403 LUNEL Cedex